



www.journaldumali.com

# Journal du Mali

L'hebdo

N°484 du 18 au 24 juillet 2024

**ALLIANCE DU SAHEL**  
DE NOUVEAUX ENGAGEMENTS

**FOOTBALL**  
LA CRISE S'AGGRAVE

**CÔTE D'IVOIRE**  
L'APPEL DE GBAGBO

## Réunion d'échange sur les activités du cadre de concertation AIGE - Partis Politiques

Salle Balla Moussa KEITA (CICB)

15 Juillet 2024 à 15h



**CLASSE POLITIQUE**

# LE RETOUR

Moins d'une semaine après la levée de la suspension de leurs activités, les partis politiques ont rencontré l'organe en charge des élections. Avec des marges de manoeuvre réduites.

**GRATUIT**

Ne peut être vendu





# afribone

Sécurisez vos données au sein de notre Data center.



20 28 00 00  
www.afribone.com



## ÉDITO

### La balle vers la victoire

La balle qui aurait dû le tuer va très certainement le propulser de nouveau vers la Maison Blanche. Blessé à l'oreille lors d'une tentative d'assassinat perpétrée par un jeune de 20 ans, Donald Trump, ex Président américain et candidat républicain à la présidentielle de novembre, a eu le bon réflexe ou le bon « geste politique », c'est selon. Alors que la postérité aurait pu garder l'image de lui au milieu d'agents de sécurité faisant bouclier de leurs corps, le milliardaire américain s'est relevé, brandissant son poing et scandant « Fight » trois fois. Face à son adversaire démocrate Joe Biden, déjà en difficulté après son débat raté et les interrogations sur son âge et sa santé, Trump apparaît un peu plus comme un « vrai leader », qui même dans les moments les plus durs fait preuve de combattivité. Ce qui n'est pas anodin. Depuis sa défaite en 2020, qu'il n'a jamais reconnue, le 45ème Président des États-Unis n'a cessé d'attaquer son successeur, l'accusant d'être mou, pas assez ferme sur l'immigration et d'avoir fait de la plus grande puissance de la planète un pays du tiers monde. Mue sûrement par un certain sadisme, l'infortune des puissants et des célébrités sert souvent de cerise sur le gâteau des rayons faits divers dont beaucoup se délectent. Mais les histoires de martyr, de come-back, de combat, sont également un excellent combo vers les plus hautes fonctions. Il ne serait donc pas étonnant que le retour de Trump à la Maison Blanche devienne officiel en novembre. Un autre enseignement de cette attaque est qu'une recrudescence de la violence politique est constatée ces dernières années dans plusieurs pays. Des attaques dirigées contre des modérés mais, au vu des faits récents, un peu plus contre les porteurs de discours extrêmes. Elles sont l'illustration de sociétés divisées au sein desquelles la violence est exaltée et le passage à l'acte souvent dramatique.

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA

### LE CHIFFRE

# 42

C'est le nombre de femmes, qu'un Kenyan arrêté dans la nuit de dimanche au lundi 15 juillet affirme avoir tué. La police, le décrit comme le pire tueur en série de l'histoire du pays.

### ILS ONT DIT...

• « Je ne devrais pas être ici, je devrais être mort (...) C'est par chance ou grâce à Dieu, beaucoup de gens disent que c'est grâce à Dieu que je suis encore là ». **Donald Trump, ex-président des États-Unis, candidats républicain à la présidentielle de novembre 2024**, 15 juillet 2024.

• « Nous n'interferons pas dans la marche de la justice (sort des 11 leaders politiques incarcérés). Je ne le ferai jamais parce que cela ne fait pas partie de nos prérogatives. Il y a des voix plus autorisées que la nôtre. Nous ne prenons pas le risque de nous aventurer sur un terrain qui n'est pas le nôtre ». **Me Moustapha Cissé, président de l'autorité indépendante de gestion des élections**, 15 juillet 2024.

### RENDEZ-VOUS

#### 18 juillet 2024 :

Dolo Koura – Le cinéma Babemba - Bamako

#### 20 juillet 2024 :

Impak Fest – ISPRIC – Bamako

#### 25 juillet 2024 :

Spectacle la Résurrection de Zankè – CICB - Bamako

#### 26 juillet – 11 août 2024 :

Jeux Olympiques – Paris

### UN JOUR, UNE DATE

18 juillet 1925 : publication en Allemagne du premier tome de Mein Kampf d'Adolf Hitler.



**Paul Kagamé** a été réélu le 16 juillet à la tête du Rwanda pour un nouveau mandat de cinq ans après avoir obtenu une majorité écrasante de 99,15 % lors de la présidentielle.



Le coordinateur de la CMAS (dissoute), **Youssouf Daba DIAWARA** a été placé sous mandat de dépôt le 15 juillet par un juge du tribunal de la Commune V du district pour « opposition à l'autorité légitime ».

### LA PHOTO DE LA SEMAINE



Kylian Mbappé a été officiellement présenté comme joueur du Real Madrid le 16 juillet à Madrid dans la capitale espagnole.



# CLASSE POLITIQUE : UNE REMISE EN SELLE AU GOÛT D'INACHEVÉ

Trois mois après son entrée en vigueur, le gouvernement a levé le 10 juillet dernier la mesure d'interdiction des activités des partis politiques et des activités à caractère politique des associations. Réduite au silence depuis plusieurs mois, la classe politique pourrait retrouver un poids dans le débat public pour la suite de la Transition. Mais les marges de manœuvre des partis politiques, surtout en rapport avec les élections à venir, sont assez réduites.

MOHAMED KENOUVI

C'était une grande demande des partis politiques, mais peu s'y attendaient à ce moment-là. Le 10 juillet 2024, trois mois jour pour jour après sa décision initiale, le gouvernement a décidé de lever la mesure de suspension qui frappait les partis politiques et les activités à caractère politique des associations. Une décision, selon le communiqué du Conseil des ministres, qui intervient « en cette phase de mise en œuvre des recommandations du Dialogue, dans un climat de maîtrise de la situation sécuritaire, politique et sociale ». « Par cette mesure dissuasive, le gouvernement a pu contenir toutes les menaces de troubles à l'ordre public qui planaient sur cet événement majeur (Dialogue inter-Maliens pour la paix et la réconciliation nationale, NdI) pour la vie de la Nation », a par ailleurs précisé le Conseil des ministres concernant la suspension. Plusieurs partis ou personnalités politiques ont réagi suite à cette levée de la décision. « L'URD se félicite de cette décision des autorités, car elle répond à la forte préoccupation exprimée par notre parti dans son communiqué en date du 12 avril 2024 », souligne le parti de la Poignée de mains dans un communiqué, le 11 juillet. Pour l'URD, cette décision contribue à « un apaisement du climat politique et social en vue d'un rassemblement des Maliens, condition indispensable à la réussite des réformes institutionnelles et politiques en cours ». Pour sa part, l'ancien Premier ministre Moussa Mara, tout en saluant une « décision raisonnable demandée par la

majorité des forces vives du pays », appelle les autorités à « engager des mesures d'apaisement de l'environnement sociopolitique et à travailler avec les acteurs politiques en vue de la mise en place d'un chronogramme crédible vers le retour de notre pays à l'ordre constitutionnel ». Même son de cloche à la Coalition des Forces patriotiques (COFOP). « La Conférence des Présidents de la COFOP profite de cette occasion pour demander aux autorités judiciaires du Mali d'examiner avec bienveillance les dossiers de tous les détenus politiques. Cela permettra à tous les acteurs politiques de participer pleinement à l'édification de notre pays conformément aux lois et règlements en vigueur », indique un communiqué de la Coalition en date du 15 juillet 2024.

**Présents à la rencontre, les responsables des partis signataires de la Déclaration du 31 mars 2024 ont décidé de suspendre leur participation jusqu'à la libération de leurs 11 camarades.**

**Reprise et malentendus** Quelques jours seulement après la levée de la mesure suspendant les activités des partis politiques, l'Autorité indépendante de gestion des élections (AIGE) a convié la classe politique, le 15 juillet 2024, à une rencontre pour la relance des activités du Cadre de concertation AIGE - Partis politiques. Alors que les partis politiques s'attendaient lors de cette rencontre à un début de discussion autour d'un chronogramme électoral pour l'élection présidentielle qui devrait mettre fin à la Tran-



Après la levée de la suspension de leurs activités, les partis politiques ont eu une rencontre avec l'autorité indépendante de gestion des élections le 15 juillet 2024.

sition, les débats ont certes tourné autour des avancées de l'AIGE pour l'organisation des scrutins à venir mais aucune indication de calendrier électoral n'en est ressortie. Bien qu'ils soient restés sur leur faim, la plupart des partis politiques présents à la ren-

contre ont salué l'initiative de l'AIGE et appelé à sa poursuite. Sauf les partis signataires de la Déclaration du 31 mars 2024. Présents à la rencontre, les représentants de ces formations parmi lesquels, entre autres, les FARE Anka Wuli de l'ancien Premier ministre Modibo Sidi-bé, l'ADEMA-PASJ, le PARENA, le parti Yelema ou encore le PS-Yeleen Koura ont décidé de suspendre leur participation à la rencontre ainsi qu'aux autres à venir jusqu'à l'obtention de la libération de leurs 11 camarades politiques « détenus injustement ». Ces leaders politiques avaient été arrêtés le

20 juin 2024 lors d'une réunion politique dans un domicile privé, alors que les activités politiques étaient encore interdites. « L'AIGE ne peut pas se porter garant, porte-parole ou interlocuteur de citoyens, quel que soit leur rang, qui ont des difficultés avec eux-mêmes, avec

la justice ou avec des tiers. À l'AIGE nous n'interférons pas dans la marche de la justice. Cela ne fait pas partie de nos prérogatives », a clamé le Président de l'AIGE, Maître Moustapha Cissé.

**Back in business ?** La levée de la suspension des activités des partis politiques et des activités à caractère politique des associations, suivie dans la foulée de la sollicitation des partis politiques par l'AIGE, pourrait ouvrir la voie à une remobilisation au sein d'une classe politique devenue l'ombre d'elle-même depuis plusieurs mois.

## REPÈRES

### 10 avril 2024 :

Le gouvernement suspend les activités des partis politiques et celles à caractère politique des associations.

### 10 juillet 2024 :

Le gouvernement lève la suspension.

### 15 juillet 2024 :

L'AIGE relance le cadre de concertation avec les partis politiques.

À nouveau libre de mener des activités et initiatives politiques sous le régime de la Transition, les partis politiques pourraient revenir au devant de la scène nationale. Mais le contexte actuel ne permet pas réellement aux hommes politiques de redorer leur blason, comme l'analyse le politologue Ballan Diakité. « À mon avis, la levée de la suspension des activités des partis politiques ne nous permet pas dans l'immédiat d'aboutir à une revitalisation des activités des partis politiques, pour au moins deux raisons princi-

pales. D'abord, aujourd'hui, en l'absence de financement de l'État, beaucoup d'entre eux, même si on leur donne le droit de reprendre leurs activités, sont confrontés à un problème financier. Or, sans moyens financiers, difficile de mener des activités politiques », argue-t-il. « Ensuite, dans la conjoncture politique actuelle, les partis politiques sont généralement réticents quant à l'organisation de certaines activités à caractère massif. Les leaders politiques sont dans une sorte de psychose sur la garantie même d'un certain nombre de libertés, surtout en termes de manifestations ou de réunions. Cet état général lié à la situation actuelle du pays fait que même si les partis politiques sont amenés à organiser des activités, elles ne pourront pas être d'une certaine envergure », poursuit M. Diakité.

**Marges de manœuvre réduites** Largement discréditée auprès de l'opinion nationale et très souvent indexés comme responsables de plusieurs années de mauvaise gestion ayant abouti à la crise

multi-dimensionnelle que vit le Mali depuis plusieurs années, les politiques sont loin de pouvoir imposer des élections dans un délai raisonnable aux militaires de la Transition. Si une partie de la classe politique, en l'occurrence les partis membres de la COFOP, appelle à l'organisation de la présidentielle avant la fin de l'année 2024, il est certain que le gouvernement fixera lui-même en temps voulu un chronogramme électoral, même s'il revient à l'AIGE de convoquer le collège électoral. Selon certaines informations, des dates devraient être proposées très prochainement. Pour Ballan Diakité, cette absence de perspectives immédiates pour l'organisation des élections réduit considérablement les marges de manœuvre des partis politiques pour les élections à venir, avec l'éventualité d'une candidature du Président de la Transition lui-même, comme recommandé dans les conclusions du Dialogue inter-Maliens. « C'est une situation qui met mal à l'aise les partis politiques. Comme on le sait, un parti politique est créé pour la conquête et l'exercice du pouvoir. Mais encore faudrait-il qu'il y ait des élections et que les dates soient connues pour que les partis puissent se mobiliser et préparer les campagnes », confie le politologue. « À défaut de précisions sur l'organisation des élections dans un futur proche, les seules marges de manœuvre qu'ont les partis politiques sont la poursuite des activités ordinaires, la participation au débat politique et la prise de position vis-à-vis de certaines décisions prises par le gouvernement », renchérit-il.

Certains analystes estiment par ailleurs que les autorités de Transition pourraient prendre la classe politique de court en dévoilant un calendrier électoral à un moment où les politiques s'y attendraient le moins et ne seraient pas suffisamment prêts pour la compétition électorale. ■

## 3 QUESTIONS À



**DR. ABDOULAYE AMADOU SY**

Président de la Coalition des forces patriotiques (COFOP)

**1 Comment réagissez-vous à la levée de la suspension des activités des partis politiques ?**

Nous saluons cette décision et nous demandons à tous les partis et associations membres de la COFOP de reprendre activement leurs activités politiques, mais en se préoccupant toujours de continuer à respecter les lois et les règlements du pays. Nous estimons aussi que c'est le moment d'en profiter pour demander aux autorités judiciaires de regarder avec bienveillance les dossiers de nos collègues qui ont été arrêtés.

**2 Doit-on s'attendre à une certaine revitalisation de la classe politique suite à cette levée ?**

En réalité, les acteurs politiques doivent leur vie aux activités politiques. Ils se sont inscrits dans la construction nationale pour faire de la politique. Quand on fait de la politique, c'est pour être élu, avoir la confiance des populations pour les servir. Quand un acteur politique cesse de faire cela, il est mort.

**3 La classe politique demande l'organisation des élections. Pensez-vous que les moyens sont réunis aujourd'hui pour aller à ces élections ?**

Aujourd'hui, le Mali est confronté à un seul problème majeur, c'est celui de l'insécurité. Mais on est arrivé à sécuriser le Référendum de 2023. On peut donc sécuriser les candidats dans le cadre de la présidentielle. Nous pensons que le scrutin présidentiel peut être organisé d'ici fin décembre.



## SITUATION DE QUELQUES LEADERS POLITIQUES



**OUMAR MARIKO**

Président du parti SADI. En exil depuis avril 2022 (Entre la Côte d'Ivoire et la France)

**MAMADOU TRAORÉ**

Président du parti UNION, Ancien candidat à la présidentielle. En prison depuis le 24 juin 2024



**TIÉMAN HUBERT COULIBALY**

Président de l'UDD, ancien ministre de la Défense. En exil depuis 2021 (Côte d'Ivoire)

**MOULAYE HAÏDARA**

Leader du PDES. En prison depuis le 24 juin 2024



**BOUBOU CISSÉ**

Ancien Premier ministre, membre de l'URD. En exil depuis 2021 (Niger, Emirats Arabes Unis depuis 2023)

**AMADOU MAÏGA**

Vice-président du RPM. En prison depuis le 24 juin 2024



**MAMADOU IGOR DIARRA**

Ancien ministre, ancien candidat à la présidentielle, membre de l'URD. Installé Au Congo depuis 2022 pour raisons professionnelles

**ISMAËL SACKO**

Président du PSDA (parti dissous en mai 2023). En exil depuis 2022 (France)



**HOUSSEINI AMION GUINDO**

Président de la CODEM, ancien ministre, ancien candidat à la présidentielle. En Côte d'Ivoire depuis quelques mois

**JEAMILLE BITTAR**

Président du PPC, ancien candidat à la présidentielle. Retraite politique annoncée le 10 juillet 2024



**ALIOU BOUBACAR DIALLO**

Président d'honneur de l'ADP-Maïliba, ancien candidat à la présidentielle. Au Sénégal depuis 2023 (voyages répétés dans plusieurs pays)

**MAHMOUD DICKO \***

Imam, ex-autorité morale du M5-RFP, parrain de la CMAS (dissoute en mars 2024). En Algérie depuis décembre 2023



**MOHAMED ALY BATHILY**

Ancien ministre de la Justice, figure de proue du M5-RFP. En prison depuis le 8 juillet 2024

**RAS BATH \***

Leader du CDR, animateur-chroniqueur. En prison depuis mars 2023



**YAYA SANGARÉ**

Ancien ministre, Secrétaire général de l'ADEMA-PASJ. En prison depuis le 24 juin 2024

**ADAMA BEN DIARRA \***

Leader de Yerewolo debout sur les remparts. En prison depuis septembre 2023



**MOUSTAPHA DICKO**

Ancien ministre, Premier vice-président de l'ADEMA-PASJ. En prison depuis le 24 juin 2024

**CHEICK MOHAMED CHERIF KONÉ \***

Magistrat (radié de la magistrature en août 2023). En exil en Suisse depuis avril 2024, a annoncé la formation d'un gouvernement civil de transition le 25 mai 2024

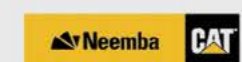


\* Ne militent officiellement dans aucun parti politique, mais pilotent ou sont liés à des associations qui ont des activités politiques.



# AFG Lease

Professionnels, restez à la pointe de votre secteur sans vous ruiner !





## DR. MAHAMADOU KONATÉ : « L'AIGE DOIT FAIRE DE SON MIEUX POUR QUE LES AUTORITÉS ENTENDENT RAISON »

Accusés de tentative de déstabilisation, atteinte à la sûreté de l'État et troubles à l'ordre public, 11 leaders politiques issus de la Coalition des partis signataires de la Déclaration du 31 mars 2024 sont détenus depuis le 24 juin après leur arrestation quatre jours plus tôt. Cette Coalition a décidé le 15 juillet de suspendre sa participation au Cadre d'échanges AIGE - Partis politiques jusqu'à leur libération. Entretien avec Dr. Mahamadou Konaté, Président du Comité stratégique du M5-RFP Malikura.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOHAMED KENOUI

**P**ourquoi avez-vous choisi de conditionner votre participation au Cadre d'échanges avec l'AIGE à la libération de vos camarades détenus ?

C'est par obligation morale. Nous ne pouvons pas participer à ce cadre de concertation politique, proposer des idées, analyser, au moment même où une bonne partie de nos camarades est en prison. Eux aussi ont leur mot à dire dans ce qui doit se mettre en place comme mesures idoines d'organisation des scrutins à venir.



Dr Mahamadou Konaté, président du M5-RFP Malikura, membre de la coalition des partis signataires de la déclaration du 31 mars 2024.

**Ne craignez-vous pas les conséquences éventuelles de cette politique de la chaise vide ?**

Je ne considère pas cela comme la politique de la chaise vide, parce qu'il y a quelque chose dans la chaise, elle n'est pas vide. Nous avons dit notre besoin de solidarité de la part des partis politiques frères, mais aussi de l'AIGE, pour faire aboutir notre demande de libération

**Nos camarades ont été arrêtés dans l'exercice de leurs libertés fondamentales, de leurs droits démocratiques. Ce ne sont pas des criminels, ni des terroristes.**

de nos camarades qui sont de diverses formations politiques. Nous n'avons ni renoncé ni exclu notre participation aux travaux si nos camarades recouvriraient la liberté. Nous pensons qu'un vrai environnement crédible d'organisation des élections ne peut advenir que si la confiance est établie entre les acteurs politiques, si la majorité des acteurs politiques, surtout des formations politiques les plus importantes de notre pays, y prennent part. La Coalition que nous

**Mais l'AIGE est une structure uniquement appeler à organiser des élections, elle n'a pas vocation à régler des problèmes politiques...**

La tenue d'un scrutin électoral, c'est un problème politique. Le cadre de concertation visant à échanger entre l'AIGE et les partis politiques, les questions liées au fichier électoral, au calendrier électoral, sont des problèmes politiques. Donc il n'est pas correct de dire que l'AIGE n'a pas vocation à résoudre des problèmes

représentons, signataire de la Déclaration du 31 mars 2024, comprend les 10 premiers partis politiques du Mali et une quarantaine d'autres partis. À mon sens, il est du devoir moral même de l'AIGE de faire de son mieux. Tout ce que nous demandons à l'AIGE c'est de faire son mieux pour que les autorités entendent raison et accèdent à cette doléance, ce qui n'est pas de la mer à boire.

politiques. Au contraire, c'est son rôle, mais bien sûr dans le cadre spécifique de la tenue des élections. C'est dans cette perspective que nous sollicitons de la part de l'AIGE de contribuer à l'apaisement du climat politique en conseillant les autorités dans le sens de la libération de nos camarades. Nous ne demandons pas autre chose.

**Êtes-vous confiants pour l'aboutissement de votre demande ?**

Nos camarades ont été arrêtés dans l'exercice de leurs libertés fondamentales, de leurs droits démocratiques. Ce ne sont pas des criminels, ni des terroristes. Par le passé, par soucis d'apaisement politique et social, des terroristes ont pu recouvrer la liberté. Si on peut libérer d'un côté des gens qui ont pris des armes contre notre pays dans le but de promouvoir la réconciliation et l'apaisement, je me demande ce qui empêche les autorités d'abandonner les poursuites contre des politiques qui n'ont commis aucun crime, n'ont pas pris d'armes, n'ont pas appelé à la désobéissance civile et étaient tout simplement en train de discuter entre eux,

### EN BREF

#### AVANT-PROJET DE CHARTE POUR LA PAIX : DE NOUVEAUX MEMBRES NOMMÉS À LA COMMISSION DE RÉDACTION

10 nouveaux membres ont été nommés le 15 juillet 2024 au sein de la Commission de rédaction de l'avant-projet de la Charte nationale pour la paix et la réconciliation nationale, portant à 59 le nombre total des membres de cette commission créée par le président de la transition le 28 juin dernier. Il s'agit de cinq spécialistes en communication, de deux documentalistes, d'un régisseur, d'un agent du protocole, et d'un chauffeur. La Commission de rédaction de l'avant-projet de cette Charte nationale a pour mission d'élaborer un avant-projet de texte qui, à terme, constituera le document de référence pour toutes initiatives, actions et activités qui concourent à la sécurité, à la paix, à la réconciliation nationale, à la cohésion sociale et au vivre-ensemble au Mali. Dans l'élaboration de cet avant-projet qui devrait être soumis au président de la transition début septembre, elle est appelée à échanger avec les forces vives de la nation, en plus des apports des experts. ■ **M.K**

dans un domicile privé, sur des projets de document concernant leur unité d'action.

**Envisagez-vous d'autres actions ?**

Bien sûr. Outre la demande de facilitation à l'AIGE et aux partis politiques frères, en parallèle il y a la procédure judiciaire qui est en cours pour la libération de nos camarades. Sauf qu'il n'y a pas de date prévue pour le moment pour le jugement alors que cela fait un mois qu'ils sont en prison. Je pense que d'autres actions seront engagées à l'avenir si jamais les choses stagnent. C'est le contexte de l'évolution du dossier qui décidera. ■



# L'ACTU EN DÉBAT

CHAQUE MERCREDI

19H15

SUR



La télé qui vous allume !

CANAL+ 4 | MALIVISION 244



# DE NOUVEAUX ENGAGEMENTS POUR L'ALLIANCE DU SAHEL

L'Alliance du Sahel a tenu sa cinquième Assemblée générale ce 16 juillet 2024. Une trentaine de pays et organisations internationales, réunis à Berlin, en Allemagne, ont réitéré leur engagement à soutenir la zone, qui fait plus que jamais face à des défis multiformes.

FATOUMATA MAGUIRAGA

De 2017 à 2022, les membres de l'Alliance du Sahel ont financé des projets de développement d'un montant de près de 23 milliards d'euros dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de la jeunesse, selon le communiqué publié à l'issue de la rencontre. Durant la même période, 22,5 millions de personnes ont bénéficié d'un soutien aux moyens de subsistance et d'une assistance alimentaire. Par ailleurs, 8 millions de personnes ont bénéficié d'un meilleur accès aux services d'approvisionnement en eau potable et plus de 5 millions d'enfants ont été vaccinés. En outre, 1,5 millions de personnes ont bénéficié d'une formation professionnelle ou de renforcement de leurs compétences.



Plusieurs promesses à l'endroit des États du Sahel ont été faites à Berlin par une trentaine de pays le 16 juillet.

**Défis complexes** Dans le nouveau partenariat qu'elle envisage avec la Banque mondiale, l'Alliance du Sahel veut mobiliser des ressources dans le cadre d'une initiative destinée à soutenir l'éducation et le développement des compétences. « La complexité et l'urgence des défis auxquels est confronté le Sahel exigent une collaboration constructive entre les partenaires au développement et les autres parties prenantes clés », a reconnu Ousmane Diagana, Vice-Président de la Banque

mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale.

Cette assemblée intervient aussi dans un contexte marqué par la naissance de la Confédération des États du Sahel, le 13 juillet 2024 à Niamey, regroupant le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Des États qui font face depuis plus d'une décennie à une crise sécuritaire ayant contribué à la dégradation de la situation humanitaire. Sans compter le changement climatique, qui frappe de plein fouet la zone. Outre cette situation institutionnelle nouvelle, l'enjeu est une coordination adéquate entre les acteurs « financiers », constitués principalement d'institutions financières multilatérales comme la Banque

mondiale, la Banque africaine de développement ou encore la Banque Ouest africaine de développement ou la Banque européenne d'investissement. Un ensemble d'acteurs auxquels il faut ajouter plusieurs pays européens, ainsi que les États du Sahel, soit les membres de la Confédération de l'AES avec la Mauritanie et le Tchad, avec lesquels il faut trouver une bonne coordination pour identifier les grands défis de développement de la zone afin d'y apporter des solutions pérennes. C'est en tout cas un engagement de cette assemblée de l'Alliance du Sahel, qui annonce dans ses recommandations de nouvelles actions, dont le renforcement du dialogue sur les priorités de développement du Sahel. ■

F.M

## Trafic routier Élargissement du tronçon Bamako - Koulikoro

Les travaux d'élargissement de la route N°27, reliant Bamako à la région de Koulikoro, ont été lancés ce 16 juillet 2024. Ils permettront une amélioration de la fluidité et la modernisation du réseau routier. Un axe stratégique dans l'amélioration de la connexion de la capitale, pôle économique, aux capitales régionales. Le tronçon qui sera aménagé dans le cadre de l'élargisse-

ment de cette voie entre Bamako et Koulikoro s'étend sur une distance d'environ 9 km. Il sera aménagé en deux axes de 2 x 2 voies et 2 x 3 voies, avec notamment 3 ponts et 4 passerelles piétonnes, ainsi des équipements de sécurité et d'éclairage public. Il s'agit donc d'un projet d'envergure qui ambitionne de donner un meilleur visage à la capitale tout en anticipant l'augmentation exponentielle du trafic.

Le coût des travaux, estimé à plus de 33 milliards de francs CFA, est financé grâce à un prêt de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) de plus de 29 milliards et par le Budget national pour près de 4 milliards. Prévus pour une durée de 36 mois, les travaux s'inscrivent dans le cadre de la Politique nationale de transport et de désenclavement. Selon le ministère des Trans-

ports et des infrastructures, l'axe routier n'est plus adapté à la réalité du trafic actuel sur ce tronçon. Son trafic moyen journalier était estimé à 24 789 véhicules en 2023, avec une projection de 56 705 véhicules en 2024. Les travaux devraient contribuer à l'amélioration et à la sécurité de la circulation dans les Communes I, II et III de la capitale. ■

F.M

# CLIMAT DES AFFAIRES : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Ces infographies sont issues de l'émission *Entreprendre* qui sera diffusée sur TM1 le mardi 30 juillet 2024. Le thème est : *Entrepreneuriat : les secteurs porteurs pour investir.*

### CONTRIBUTION DES SECTEURS AU PIB NATIONAL

Secteur Primaire	Secteur Tertiaire	Secteur Secondaire
40,7%	40,2%	19%
Coton, Bétail	Commerce, Transport	Or, Agroalimentaires

SOURCE : MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE

### QUELQUES ATOUTS MAJEURS DE L'ÉCONOMIE MALIENNE

AGRICILES	EAU	AQUACOLE	FORÊT	FAUNE
43,7 millions d'hectares de terre arable seuls 7 millions ha (soit 4,5%) sont cultivés	70 milliards de m³ d'eau par an estimés à plus de 2,2 millions ha	5 500 sites inventoriés couvrant 895 000 ha dont 620 500 ha de bas-fonds	100 millions ha sur lesquels seulement 21 millions (soit 17%) ont une réelle production	Dans les zones du Baoulé, Wassoulou et du Gourma

**Le Mali est parmi les leaders africains en production d'or 70 tonnes/an**

SOURCE : MINISTÈRE DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

### QUELQUES OBSTACLES DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

- 01 Accès aux financements difficile
- 02 Difficulté à recruter du personnel qualifié ou de confiance
- 03 Difficulté à recruter du personnel qualifié ou de confiance

SOURCE : CREENTREPRISE.FI

### QUELQUES SECTEURS PORTEURS ET DES IDÉES DE BUSINESS

<b>Agro-alimentaire</b> Créer une marque de thé ou de café équitable et biologique	<b>Internet - Réseaux sociaux</b> Créer une agence de création de sites internet ou un réseau social de ventes d'articles
<b>Tourisme</b> Créer des chambres d'hôtes avec offre touristique complète	<b>Formation</b> Créer un centre de formation en langues ou en gestion
<b>Énergie</b> Créer une solution de stockage d'énergie par batteries en lien avec les panneaux solaires	<b>Services</b> Créer un site de vente en ligne de smartphones et accessoires
<b>Construction - Bâtiment</b> Créer une solution de construction économique et écologique en préfabriqués	<b>Jeux</b> Créer une salle de jeux ou un parc de loisirs pour enfants

SOURCE : CREENTREPRISE.FI

**Vous méritez le meilleur à la maison.**

20 28 00 00  
www.afribone.com



## ASSURANCE VOLONTAIRE, L'INPS REPREND LA MAIN

L'Institut National de Prévoyance sociale (INPS) a procédé le 5 juillet au lancement du Service Assurance Volontaire. Jusque-là en cogestion avec SAER Emploi, l'INPS reprend ce service à son compte pour garantir aux travailleurs libéraux leurs droits aux prestations sociales. Ce régime, peu connu, intéresse pourtant « la majorité des travailleurs actifs » de notre pays, d'où l'engagement des responsables de la structure à le faire connaître davantage et à en résoudre les défis.

FATOUmata MAGUIRAGA



C'est désormais l'INPS qui gère seule le service d'assurance volontaire.

Les membres non-salariés des professions libérales, artisanales, commerciales et industrielles et les professions libérales constituent la catégorie de travailleurs qui, pour bénéficier des prestations sociales, peuvent adhérer à l'assurance volontaire. Le projet de management de l'assurance volontaire a été initié par une convention de délégation de gestion signée en 2017 avec SAER et a connu une mise en œuvre mitigée. D'où cette dynamique de relance pour permettre à la majorité des travailleurs de bénéficier des prestations sociales et à l'INPS d'accomplir ses missions.

**Remobilisation** « Il s'agit de remobiliser les travailleurs à souscrire à cette assurance », confie un agent. Suite à une cogestion qui n'a pas été un franc succès, l'INPS entend désormais donner un nou-

veau souffle à l'assurance volontaire. Les responsables de l'Institut assurent que des mesures sont en cours pour faciliter l'échange entre l'Institut et ses assurés et simplifier le parcours des paiements et la réception de leurs dus ».

**Les responsables de l'Institut assurent que les mesures sont en cours pour faciliter l'échange entre l'Institut et ses assurés et simplifier le parcours des paiements et la réception de leurs dus.**

Ainsi, dans chaque commune, des campagnes de sensibilisation sont entreprises pour sensibiliser et favoriser l'adhésion de nouveaux membres ou mobiliser ceux qui ont des retards de paiement. Toutes les professions libérales peuvent bénéficier de tous les droits octroyés aux travailleurs du régime général. À

savoir une pension après 15 ans d'assurance et une allocation à partir de 62 ans. Après une année complète d'assurance existe l'allocation pour les enfants avec l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO). Après 8 ans à l'assurance volontaire, l'allocation de solidarité viagère est accordée à l'assuré qui atteint 60 ans et cesse toute activité rétribuée. L'allocation de survivant est accordée au conjoint survivant et aux orphelins de l'assuré volontaire qui a moins de 15 ans d'assurance à la date de son décès. Elle est versée en une fois. Il existe pour les adhérents au régime général dont les cotisations sont versées par l'employeur la possibilité de passer

à l'assurance volontaire en cas de cessation d'emploi. Il sera alors procédé à la fermeture de carrière au niveau du régime général, mais pour le moment il n'y a pas de passerelle juridique permettant de prendre en compte le nombre d'années cotisées. Une loi que les acteurs espèrent faire adopter pour garantir la couverture. ■

### EN BREF

#### JUSTICE : UN FORUM NATIONAL POUR DIAGNOSTIQUER LES MAUX

Bientôt, un Forum national sur la justice se tiendra au Mali, à l'initiative du ministre de la Justice, Mamadou Kassougoué. En prélude à son organisation, le Garde des Sceaux a demandé à tous les ordres professionnels d'organiser des États généraux sectoriels. Ainsi, après l'Ordre des Avocats du Mali, l'Ordre des Notaires du Mali organise du 18 au 19 juillet 2024 les États généraux du notariat malien. « Les objectifs assignés au Forum national de la justice consistent à faire le diagnostic de tout ce qui représente un dysfonctionnement afin que les dysfonctionnements puissent être identifiés et que les moyens d'y remédier puissent être envisagés au mieux des intérêts de la République », selon une source au ministère de la Justice, sans s'avancer davantage sur les réformes qui en découleront. Selon elle, celles-ci seront laissées à l'appréciation du chef de l'État une fois que ces assises auront accouché de recommandations. En juin 2023, lors de la première session du Conseil supérieur de la magistrature, le Président de la Transition a assuré que « le système judiciaire malien a besoin d'une profonde refondation que seule une approche inclusive permettra de réussir ». Plusieurs facteurs fragilisent l'accès à la justice des Maliens, que l'on pense à l'insécurité qui règne au nord et au centre du pays, au manque de confiance de la population envers le système de justice, du fait de la corruption du système judiciaire, à l'inaccessibilité des services, aux dysfonctionnements du système ainsi qu'à l'absence d'un cadre juridique favorisant l'accès à la justice. ■

F.M

## EN CÔTE D'IVOIRE, LAURENT GBAGBO APPELLE À L'UNION DE L'OPPOSITION

Présent à Bonoua, ville natale de son ex épouse Simone Ehivet Gbagbo, à 55 km au sud-est d'Abidjan, Laurent Gbagbo, ancien Président de la République ivoirienne, a lancé un appel à l'opposition pour une alliance autour de lui et de son parti.

Ouakaltio Ouattara



L'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo souhaite une alliance de l'opposition.

« Je vais profiter de la terre de Bonoua pour dire à tous les hommes politiques que j'ouvre les bras. Tous ceux qui veulent un rassemblement clair, politique, sain, pour battre ce gouvernement, j'ouvre les bras, je les attends » a lancé le Président du Parti des peuples africains (PPACI) lors d'un rassemblement le dimanche 14 juillet. Un appel conditionné aussitôt par des mises en garde à ceux qui souhaiteraient se mettre avec lui. Ils devront être « clairs, net, francs et loyaux ».

**Bataille à l'horizon** Ce qui est en jeu ici est le contrôle de l'opposition. Mais, vu la réalité du terrain, Laurent Gbagbo peut-il vraiment se prévaloir du statut de leader de l'opposition ? Quand on sait surtout que le PPA-CI n'est plus le Front populaire ivoirien (FPI) des années 90 ou 2000, quand il était au pouvoir. Ne surestime-t-il pas son poids, s'interrogent plusieurs observateurs de la scène politique ivoirienne, là où certains jugent même ses propos prétentieux. Mais, précise le politologue

## Haïti Un deuxième contingent de policiers kenyans déployé

200 policiers kenyans supplémentaires ont été déployés en Haïti. Le Kenya a déjà envoyé quelque 400 agents à Port-au-Prince, la capitale, en juin. Le Président kenyan William Ruto a pris la décision controversée d'envoyer quelque 1 000 policiers pour aider à stabiliser le pays, en proie à des troubles. D'autres déploiements sont prévus dans le cadre d'une mission soutenue par l'ONU pour tenter de lutter contre la violence endémique des gangs. Le Kenya est à la tête d'une force qui devrait compter au total quelque 2 500 personnes qui travailleront en étroite collaboration avec la police nationale haïtienne. Les gangs criminels contrôlent actuellement environ

80% de la capitale, Port-au-Prince. Selon un rapport récent de l'Organisation internationale pour les migrations des Nations unies, la recrudescence de la violence en Haïti a entraîné le déplacement de plus de 580 000 personnes au cours des derniers mois. « Haïti est actuellement à un point critique, avec 12 000 individus armés qui prennent en otage une population de 12 millions d'habitants », a déclaré le Premier ministre Garry Conille. Les policiers kenyans seront rejoints par des policiers et des soldats des Bahamas, du Bangladesh, de la Barbade, du Bénin, du Tchad et de la Jamaïque. ■

B.S.H

### UNE SEMAINE DANS LE MONDE

#### ÉTATS-UNIS : DONALD TRUMP CHOISIT SON COLISTIER

James David Vance, 39 ans, a été désigné colistier de Donald Trump le 15 juillet, lors de la Convention républicaine actuellement en cours. Il symbolise une métamorphose politique, celle de critique acerbe à défenseur convaincu de l'ancien Président républicain. Militaire et auteur à succès, élu de l'Ohio, il s'est rapidement imposé au Congrès en défendant les thèmes chers à Trump : la lutte contre l'immigration et le protectionnisme économique. Sa conversion au trumpisme contraste avec ses critiques passées, acerbes envers le milliardaire, le qualifiant autrefois d'« idiot » et de « nocif », et allant jusqu'à le comparer à « l'Hitler de l'Amérique ». À l'annonce du colistier de Donald Trump, son adversaire Joe Biden a vivement réagi : « Lui et Trump veulent augmenter les impôts pour les ménages de la classe moyenne tout en favorisant les réductions d'impôt pour les riches », qualifiant le sénateur de l'Ohio d'extrémiste qui « nie le résultat des élections de 2020 et soutient l'interdiction à l'échelle nationale de l'avortement », a-t-il ajouté sur son compte X. ■

### ÉCHOS DES RÉGIONS

#### BANKASS : UNE ATTAQUE REPOUSSÉE

Le village de Koumoudou dans la commune de Bankass a fait l'objet d'une attaque ce 15 juillet 2024 par des hommes armés non identifiés. L'attaque a été repoussée par la brigade d'autodéfense villageoise, selon Studio Tamani. Lors de l'attaque qui n'a fait aucune perte en vie humaine, une boutique a été saccagée, selon la même source. Trois jours plutôt, le 12 juillet, 8 cultivateurs avaient trouvé la mort dans leur champ, à Kobo Lagado, commune de Ségué dans le cercle de Bankass. La persistance de ces attaques est une menace supplémentaire à la sécurité alimentaire dans la zone. Malgré une saison des pluies prometteuse, elles constituent un défi sérieux à la poursuite sereine des activités agricoles par les habitants. La commune située dans la région de Mopti a fait l'objet d'attaques récurrentes depuis le début de l'année, obligeant plusieurs civils à abandonner leurs villages, augmentant le nombre de personnes déplacées, en cette période. ■



## AIGLES - FEMAFOOT : LA MAUVAISE PASSE SE POURSUIT

Alors qu'elle doit encore désigner un sélectionneur pour remplacer Éric Sékou Chelle, la fédération malienne de football doit gérer le boycott des Aigles pour les prochaines rencontres.

BOUBACAR SIDIKI HAÏDARA



Suite à la suspension du capitaine Hamari Traoré, les Aigles ont décidé de boycotter la sélection.

C'est une course contre la montre, voire plusieurs courses contre la montre, pour la fédération malienne de football. Le 12 juillet, plusieurs internationaux de la sélection, dont Amadou Haïdara et Mohamed Camara, ont relayé sur leurs pages un message de soutien au capitaine Hamari Traoré, suspendu à titre conservatoire le 27 juin par le Comité exécutif de la FEMAFOOT. Il avait publié des messages pointant

du doigt la mauvaise gestion du football malien et appelé à un changement. Convoqué pour s'expliquer, il ne s'était pas présenté, recevant cette sanction de la fédération. Ses coéquipiers endossent également la paternité des communiqués et ont décidé de boycotter la sélection jusqu'à la levée de la suspension d'Hamari Traoré. Un boycott qui intervient à moins de deux mois du prochain match officiel des Aigles. Le 2 septembre prochain, le

Mali recevra à domicile le Mozambique pour la 1ère journée des éliminatoires de la CAN 2025. La fédération a donc peu de temps pour décanter la situation alors que toutes les rencontres qualificatives pour la CAN marocaine se joueront avant la fin de l'année. Selon nos informations, à la FEMAFOOT des dissensions sont perceptibles sur la gestion de cette crise. Certains sont d'avis de négocier avec les joueurs afin de parvenir à un accord, alors qu'une frange veut faire de cette « révolte » un exemple. Pour renouveler l'équipe en y enlevant les « récalcitrants ». Pour y arriver, ces membres du Comité exécutif comptent sur une brèche au sein des Aigles, car des joueurs n'ont pas pris parti publiquement ni relayé le communiqué en soutien à Hamari. La preuve pour eux que tous ne sont pas d'accord mais gardent pour l'heure le silence en attendant l'évolution des événements. Au milieu de cette crise, la fédération s'active également pour trouver un nouveau sélectionneur, depuis le limogeage d'Éric Sékou Chelle le 13 juin dernier. Des contacts avec le Congolais Florent Ibengue ont été évoqués, démentis par la fédération. D'après une source à la FEMAFOOT, les responsables se sont entendus pour que le prochain sélectionneur soit un expatrié, après deux « échecs » de locaux. Le prochain entraîneur, quel qu'il soit, aura peut-être à se passer des meilleurs joueurs actuels de la sélection. ■

### CARTONS DE LA SEMAINE

Libre de tout contrat depuis la fin de sa courte expérience avec Villareal, **Bertrand Traoré** s'est engagé avec l'Ajax Amsterdam le 15 juillet. Formé à Chelsea, l'international burkinabé avait explosé aux Pays-Bas, d'abord au Vitesse Arnhem, puis à l'Ajax Amsterdam. Dans la capitale hollandaise, l'attaquant avait inscrit 13 buts avant de s'envoler pour l'Olympique lyonnais et 3 saisons décevantes.

Accusé d'avoir agressé des employés lors de la finale de la Copa America, **le Président de la fédération colombienne Ramon Jesurun** a été arrêté à Miami dans la nuit de dimanche à lundi. L'homme de 71 ans, qui est également Vice-Président de la Confédération sud-américaine de football (Conmebol), fait face à trois chefs d'accusation pour coups et blessures.



## Aliou Cissé Le sélectionneur du Sénégal bientôt prolongé

Invité de l'émission Galaxie Sport sur la chaîne nationale sénégalaise le 15 juillet, Me Augustin Senghor, Président de la Fédération sénégalaise de football (FSF), a annoncé la prolongation du contrat d'Aliou Cissé. Selon lui, le bail sera étendu pour un an et demi. « Le contrat d'Aliou Cissé va être prolongé pour 1 an et demi avec les changements de date de la CAN », a annoncé Me Augustin Senghor. Initialement prévu pour se terminer en 2026, le contrat d'Aliou Cissé court désormais jusqu'en 2028. Le sélectionneur, qui a guidé le Sénégal vers sa première CAN en 2021 (organisée en 2022), a été très critiqué suite à l'élimination des Lions de la Teranga face à la Côte d'Ivoire en huitièmes de finale de la dernière CAN. Mais l'ex-capitaine des Lions peut compter sur le soutien de Me Senghor, à la tête de la fédération depuis 16 ans. ■ **B.S.H**

## DOGONS ET PEULS, UNIR PAR LE TEXTILE

« Préservation des traditions textiles partagées des Dogons et des Peulhs du centre du Mali », l'exposition, dont le vernissage a eu lieu le 30 juin 2024, est le couronnement d'une série d'activités du Projet de conservation, revitalisation et valorisation du textile traditionnel au centre du Mali, notamment le cas des localités de Bandiagara et Djenné. Destiné à contribuer à la cohésion entre ces deux communautés, il a permis une prise de conscience de la valeur symbolique et économique du savoir-faire lié au textile.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Ce projet artistique et culturel visant à rassembler les communautés a été lancé en 2021.

Lancé en décembre 2021, le projet visait essentiellement deux objectifs, selon Moussa Moriba Diakité, Chef de la mission culturelle de Djenné et Coordinateur du projet. Piloté par deux chefs de missions de Bandiagara et Djenné, il s'est axé sur la valorisation des

tissus traditionnels des deux communautés, unies par l'histoire et la géographie. Une unité de destin fortement mise à mal par le conflit qui a sévi au centre du Mali. Né des échanges entre le ministère de la Culture, de l'artisanat et de l'industrie hôtelière et l'Ambassade des États-Unis, le

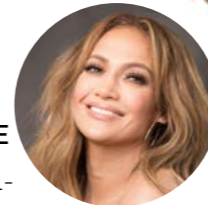
projet a utilisé les traditions de conception des textiles et les nombreuses pratiques culturelles qui y sont liées pour promouvoir la cohésion au centre du Mali. Il s'agissait en même temps de trouver un moyen pour que le textile traditionnel ne disparaisse pas au profit des textiles modernes, comme le bazin ou les imitations du textile traditionnel.

**Impact social et économique** Le savoir-faire traditionnel en matière de tissage, de filage ou encore de teinture est un patrimoine ancestral partagé par les communautés Dogon et Peul. Des pratiques qui ont un impact à la fois social et économique. En effet, le travail de ces artisans du « patrimoine textile » est menacé par une méconnaissance et un manque d'adaptation face aux défis actuels. L'une des missions du projet était donc « d'encourager les artisans sur ce travail formidable ». Pour le réaliser, un travail de d'inventaire et de documentation du patrimoine lié au textile a été effectué pour recenser le matériel lié à la production, jusqu'au tissage du coton, grâce à une formation des acteurs à Djenné pour faire ce travail avec professionnalisme.

Aussi bien chez les Dogons que chez les Peuls, les tissus « sont des expressions de valeurs culturelles », un facteur qui permet au projet de réussir son premier défi, rassembler ces communautés. Autre réussite, selon le Coordinateur du projet, désormais les artisans sont autonomes pour produire et commercialiser, car à présents « conscients du potentiel de leur activité ». ■

### INFO PEOPLE

JENNIFER LOPEZ ET BEN AFFLECK METTENT LEUR MAISON EN VENTE



68 millions de dollars, soit 62,3 millions d'euros. C'est la somme qu'il faudra déboursier pour acquérir la somptueuse propriété de Jennifer Lopez et Ben Affleck à Beverly Hills, dans le comté de Los Angeles (Californie). Un an après avoir acheté la maison qui compte 12 chambres et 24 salles de bains et le terrain de plus de deux hectares pour un peu moins de 61 millions de dollars, soit environ 56 millions d'euros, le couple a décidé de la mettre en vente, indique CNN. L'arrivée de ce luxueux manoir sur le marché intervient à un moment où les rumeurs de difficultés amoureuses entre la chanteuse et l'acteur, voire de séparation prochaine, se multiplient. Jennifer Lopez et Ben Affleck avaient entamé une relation au début des années 2000, s'étaient fiancés en 2002 avant de se séparer peu avant leur mariage, rappelle le média américain.

BOOBA RECADRE GIMS



Gims a récemment déclenché une tempête dans le monde du rap français en se présentant comme « le meilleur rappeur de tous les temps » lors d'une interview avec le Youtuber Loris Giuliano. Cette déclaration suscite des réactions vives, notamment de la part de Booba, ainsi que d'autres figures du rap. Booba n'a pas tardé à réagir sur les réseaux sociaux, attaquant à la fois Gims et Loris Giuliano. Il a qualifié Gims de « zouave sans âme » et a accusé le Youtuber d'être « le seul responsable » de cette séquence malaisante. Le rappeur Booba est fréquemment impliqué dans des clashes avec d'autres artistes. Selon ses détracteurs, cela lui permet de rester au centre de l'actualité à un moment où sa musique ne le lui permet plus. Entre Gims et lui, le courant ne passe pas très bien.

Journal du Mali  
L'hebdo

Directeur de publication :  
Mahamadou CAMARA  
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :  
Aurélien DUPIN  
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :  
Boubacar Sidiki HAÏDARA

Secrétaire de rédaction :  
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :  
Boubacar Sidiki HAÏDARA - Mohamed KENOUI - Fatoumata MAGUIRAGA

Photographie : Emmanuel B. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse.  
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badanya, près M/EVA Palace - Bamako  
Tél : +223 20 23 00 66  
www.journaldumali.com  
contact@journaldumali.com





*Consommer Sahel Infusion,  
c'est consommer le Made in Mali.*



Tél : (+223) 20 21 04 07 / 66 75 84 79 / 66 74 96 62 / 66 74 67 78

Site web : [www.sahelinfusion.com](http://www.sahelinfusion.com)